



POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

OBJECTIF

L'objectif de la politique de confidentialité de Commonwealth Sport Canada (CSC) est de promouvoir des pratiques de gestion responsables et transparentes de collecte des renseignements personnels conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (Canada) (LPRPDE). Ce document vise à informer les particuliers quant à l'engagement continu de CSC à ce que tous les renseignements personnels obtenus dans le cours de leurs activités demeurent exacts, confidentiels et utilisés exclusivement aux fins stipulées dans cette politique.

PORTÉE

La politique de confidentialité décrit les pratiques de CSC quant à la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels. Cette politique n'impose aucune limite sur la collecte, l'utilisation ou la divulgation de renseignements personnels qui :

- sont couverts par les exceptions contenues aux articles 12, 15 et 18 de la LPRPDE sur la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels sans consentement, et
- avaient été recueillis avant le 1^{er} janvier 2004, lorsque les renseignements personnels sont utilisés pour répondre aux mêmes buts raisonnables pour lesquels ils avaient été recueillis au départ.

Cette politique de confidentialité ne s'applique pas aux renseignements personnels si elle est remplacée par :

- la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*
- Les lois fédérales de la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*

POLITIQUE

Les renseignements personnels sont définis comme tout renseignement pouvant être utilisé pour différencier, identifier ou contacter une personne en particulier. Cette politique s'applique aux renseignements personnels des membres, des athlètes, des bénévoles ou d'autres personnes qui ont participé à un événement ou un programme parrainé ou organisé par CSC ou qui ont exprimé un intérêt envers le Mouvement des Jeux du Commonwealth.

Les renseignements personnels que CSC pourrait recueillir, conserver, utiliser ou divulguer comprennent notamment : le nom, la date de naissance, l'adresse à domicile ou au travail, les coordonnées, les renseignements sur le passeport, les renseignements ou antécédents médicaux ou de santé, les renseignements bancaires ou de carte de crédit (numéro de carte, type et date d'expiration), les intérêts d'une personne ou tout autre renseignement que CSC juge nécessaire pour répondre à ses obligations, y compris pour se conformer aux exigences de divulgation des renseignements du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport.



Cette politique ne s'applique pas aux données cumulatives pour lesquelles il n'est pas possible de déterminer l'identité d'une personne. CSC se réserve le droit d'utiliser des données cumulatives de toute manière qu'elle juge appropriée.

Les objectifs visés par la collecte de données personnelles

CSC peut recueillir des données personnelles afin de répondre aux objectifs suivants :

- a) fournir, administrer et gérer les programmes et services de CSC;
- b) respecter la loi et les exigences réglementaires dans le cadre de transactions normales d'affaires et de la tenue de livre des programmes et services;
- c) fournir des renseignements au sujet des programmes et services de CSC aux participants, clients, contractuels, organismes partenaires et autres tiers;
- d) gérer la relation et les communications entre CSC et ses participants, son personnel et ses bénévoles, ses commanditaires, ses clients, ses contractuels, organismes partenaires et autres tiers partis;
- e) dans le cas des personnes désignées comme « participants assujettis au CCUMS » en vertu de l'entente de service du Bureau du Commissaire de l'intégrité dans le sport entre CSC et le Centre de règlement des différends sportifs du Canada, qui peut être modifiée de temps à autre, fournir des renseignements personnels au Bureau du Commissaire de l'intégrité dans le sport (BCIS) qui est responsable de la gestion du CCUMS; et
- f) tout autre objectif cohérent avec les objectifs notés.

Les demandes de renseignements personnels de CSC dépendront des programmes, des événements et des services auxquels participe la personne ou desquels elle dérive des avantages.

Responsabilité

CSC est responsable de tout renseignement personnel en sa possession ou son contrôle, y compris les renseignements que CSC pourrait transférer à un tiers.

Le chef de la direction nommera un responsable de la protection de la vie privée principal et un responsable de la protection de la vie privée secondaire pour CSC. Le responsable de la protection de la vie privée est directement responsable de la gestion des renseignements personnels par CSC.

CSC est responsable des renseignements personnels qu'elle fournit à des tiers qui fournissent des services à CSC. CSC exige que tout tiers qui utilise les renseignements personnels ne les utilise qu'aux fins pour lesquelles CSC leur a fourni et que ce tiers protège les renseignements personnels conformément aux lois sur la protection de la vie privée et en conformité avec la politique de confidentialité de CSC.

Renseignements reçus d'autres sources

CSC peut recevoir des renseignements personnels d'autres personnes ou organismes qui ont recueilli des renseignements d'athlètes, de participants et de bénévoles qui désirent participer aux événements ou programmes organisés ou parrainés par CSC. CSC pourrait demander les renseignements personnels de personnes qui ont exprimé leur consentement au partage de



leurs renseignements personnels. CSC traitera tous les renseignements obtenus conformément à cette politique, peu importe la source des renseignements.

Comment CSC recueille et utilise les renseignements personnels

CSC ne recueillera, conservera, utilisera ou divulguera des renseignements personnels que lorsqu'ils sont nécessaires pour mener à bien les objectifs pour lesquels ils ont été collectés ou pour un autre objectif raisonnablement lié aux objectifs originaux.

Afin de réaliser les objectifs pour lesquels les renseignements ont été recueillis, CSC pourrait divulguer ces renseignements à des tiers. Dans la mesure où CSC peut conclure un contrat ou prendre d'autres engagements avec des tiers comprenant le transfert de renseignements personnels, CSC veillera à ce que le tiers s'engage formellement envers CSC à fournir le même niveau de protection des renseignements privés que celui fourni par CSC.

CSC pourra solliciter le consentement pour l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels après que ceux-ci aient été collectés, mais avant qu'ils ne soient utilisés ou divulgués, pour une raison autre que celles précédemment communiquées aux personnes concernées.

Dans le cadre de la prestation d'un service ou de la fourniture d'un produit, CSC n'exigera pas que les personnes consentent à la collecte, à l'utilisation ou à la divulgation de renseignements personnels comme condition de la fourniture du produit ou du service en question.

CSC ne tente pas d'obtenir le consentement pour la collecte, l'utilisation ou la divulgation de renseignements personnels en fournissant des informations ou à l'aide de pratiques fausses ou trompeuses quant à l'objectif pour lequel les renseignements sont recueillis, utilisés ou divulgués. CSC ne vendra ni ne louera vos renseignements personnels à des tiers à moins d'avoir obtenu votre consentement explicite à cette fin.

Situations où CSC pourrait divulguer des renseignements personnels

CSC pourrait divulguer les renseignements personnels d'une personne participante seulement lorsqu'il est nécessaire de le faire dans le cours de ses affaires avec :

- a) les organismes de sport provinciaux ou nationaux pertinents;
- b) la Fédération des Jeux du Commonwealth;
- c) les Associations des Jeux du Commonwealth d'autres nations;
- d) les comités organisateurs hôtes;
- e) les services de loisirs municipaux, les organismes de services communautaires, les écoles et les établissements d'enseignement pertinents;
- f) les organismes gouvernementaux, les fondations, les commanditaires et autres bailleurs de fonds de CSC;
- g) les agences de recouvrement, les avocats et autres qui perçoivent une dette de CSC ou qui assurent l'application d'une entente entre une personne et CSC;
- h) les médias imprimés et électroniques, lorsqu'il s'agit de matériel promotionnel;
- i) les personnes ou les organismes qui appuient CSC dans leur communication de renseignements au sujet des Jeux du Commonwealth, ses programmes et/ou services;
- j) les personnes ou les organismes qui conseillent CSC ou procurent des services;



- k) les personnes ou les organismes impliqués dans le maintien, la revue et le développement des systèmes de gestion, des procédures et de l'infrastructure, y compris les tests ou la mise à niveau des systèmes informatiques de CSC.

CSC pourrait être obligé de communiquer des renseignements sans consentement. Parmi ces circonstances :

- a) lorsque légalement requis ou sous ordonnance d'un tribunal, d'un organisme administratif ou d'un tribunal gouvernemental;
- b) lorsque CSC croit, pour un motif valable, qu'il est nécessaire de le faire pour protéger les droits, la vie privée, la sécurité ou la propriété d'une personne ou d'un groupe identifiable;
- c) lorsqu'il est nécessaire pour percevoir des fonds dus à CSC;
- d) lorsqu'il est nécessaire à CSC d'entamer les recours disponibles ou de limiter les dommages-intérêts que pourrait encourir CSC;
- e) lorsque requis en vertu du CCUMS pour les personnes désignées comme participants assujettis au CCUMS par CSC;
- f) lorsque les renseignements sont publics.

Lorsque CSC est obligé ou autorisé de divulguer des renseignements sans consentement préalable, CSC ne divulguera que les renseignements requis.

Consentement

CSC obtiendra un consentement signé ou numérique de toutes les personnes pour lesquelles elle a collecté des renseignements personnels.

En procurant des renseignements personnels à CSC, une personne consent au fait que CSC puisse recueillir, utiliser et divulguer des renseignements personnels conformément à cette politique. De plus, le cas échéant, des autorisations ou des consentements spécifiques pourraient être demandés au besoin.

Sous réserve de restrictions légales et contractuelles, toute personne peut refuser ou retirer son consentement à tout moment. Un tel refus ou retrait pourrait restreindre leur participation ou pourrait avoir un impact sur le niveau de services que peut leur fournir CSC.

Refuser que des renseignements personnels soient recueillis, utilisés ou divulgués pour certaines fins

Une personne peut refuser que ses renseignements personnels soient recueillis, utilisés ou divulgués à certaines fins particulières. Par exemple, une personne peut refuser de recevoir des renseignements au sujet de programmes ou de services offerts et/ou de partager ses renseignements personnels avec d'autres organismes.

Afin de choisir cette option, les participants doivent communiquer avec le ou la responsable de la protection de la vie privée de CSC pour changer leurs permissions au niveau du consentement.



Exactitude

CSC s'engage à assurer que tout renseignement personnel qu'il procure et qu'il possède est aussi exact, à jour et complet que nécessaire selon l'objectif pour lequel CSC utilise ce renseignement. Si CSC prend conscience que des renseignements personnels sont inexacts, incomplets ou périmés, CSC mettra à jour les renseignements personnels et, au besoin, déploiera ses meilleurs efforts afin d'informer tout organisme externe auquel CSC a fourni des renseignements inexacts afin que ces tiers puissent également rectifier leurs dossiers.

Conservation

CSC maintient les renseignements personnels des participants au bureau national, et seulement pour la période requise selon l'objectif pour lequel les renseignements personnels ont été recueillis. Cette période peut s'étendre plus longtemps que la relation entre le participant et CSC mais ne sera pas plus longue que nécessaire.

Lorsque les renseignements personnels ne seront plus requis pour les objectifs de CSC, CSC les détruira, les effacera ou les convertira en format anonyme.

Sécurité

CSC exige que tout renseignement personnel soit traité avec confidentialité par son personnel, ses bénévoles et les destinataires désignés de ces renseignements.

CSC maintiendra une protection raisonnable qui répond aux normes de l'industrie en vigueur à tous égards importants afin de protéger les renseignements personnels contre la perte, la destruction ou la modification.

Protection

CSC s'engage à fournir une protection physique, technique et en matière de procédure appropriée dans ses bureaux et ses installations d'entreposage des données afin de prévenir toute perte, mésusage, tout accès non autorisé, divulgation ou modification de renseignements personnels. Ceci s'applique également à l'élimination et à la destruction des renseignements personnels.

De plus, CSC protège les renseignements personnels en restreignant l'accès aux personnes qui en ont besoin, tel que déterminé par les gestionnaires de CSC.

CSC considère que toute personne associée à CSC qui fait un mésusage de renseignements personnels aura commis une grave infraction pour laquelle des mesures disciplinaires pourraient s'appliquer. Ceci peut inclure, mais sans s'y limiter, la cessation d'emploi ou la cessation de toute entente entre CSC et la personne ou l'organisme ou l'exclusion de toute équipe ou autre activité de CSC.

Accès aux renseignements personnels

CSC permet un droit raisonnable d'accéder et d'examiner les renseignements personnels fournis à titre confidentiel par une personne ou son représentant juridique et s'engage à fournir les renseignements dans un délai raisonnable, au plus tard 30 jours après la demande.



Advenant que la personne désire que les renseignements personnels soient modifiés, CSC se réserve le droit d'apposer tout texte additionnel jugé approprié par la personne concernée et de conserver les renseignements originaux.

CSC se réserve le droit de refuser l'accès aux renseignements personnels lorsque les renseignements demandés :

- a) divulgueraient
 - (i) des renseignements personnels, y compris des opinions au sujet d'un autre participant ou d'un participant décédé; ou
 - (ii) des secrets commerciaux ou autres renseignements d'affaires confidentiels qui pourraient nuire à CSC ou à la position concurrentielle d'un tiers;
- b) empièteraient sur les contrats ou autres négociations de CSC avec un tiers;
- c) font l'objet d'un privilège procureur-client ou d'un litige;
- d) ne sont pas facilement récupérables et que les coûts liés à leur récupération sont disproportionnés par rapport à leur nature ou à leur valeur;
- e) n'existent pas, que CSC ne possède pas ou qui ne peuvent être trouvés par CSC;
- f) pourraient normalement avoir comme résultat
 - (i) un préjudice grave au traitement ou à la récupération de la personne en question;
 - (ii) un préjudice affectif grave pour le participant concerné ou un autre participant; ou
 - (iii) des lésions corporelles graves à un autre participant;
- g) pourraient nuire à l'application de la loi et autres fonctions d'enquête ou de réglementation d'un organisme légalement autorisé à exécuter de telles fonctions; ou
- h) qui, en vertu d'une loi applicable, ne peuvent ou ne devraient pas être divulgués.

Lorsque les renseignements ne peuvent ou ne seront pas divulgués, nous expliquerons les raisons de la non-divulgation au participant qui a fait la demande.

Site web de Commonwealth Sport Canada : www.commonwealthsport.ca

Les serveurs web de CSC identifient de routine des renseignements généraux liés aux visiteurs tels les adresses IP, l'heure de la visite et les pages visionnées. Cette information est utilisée à l'interne, en format cumulatif seulement, afin de nous aider à mieux servir les visiteurs en :

- a) gérant notre site;
- b) diagnostiquant tout problème technique; et
- c) améliorant le contenu de notre site.

CSC procure des renseignements et des services par l'entremise de son site web. En l'utilisant, les usagers conviennent que certains renseignements peuvent être recueillis, utilisés et divulgués en vertu de cette politique.

Fichier de témoins (cookies)

Tous les sites web utilisent des témoins temporaires pour personnaliser le site aux intérêts d'un usager et pour leur permettre d'accéder au site web. Un usager peut programmer son navigateur afin qu'il n'accepte pas de témoins et accéder au site quand même. Parfois, des parties du site deviennent non disponibles ou difficiles à utiliser. CSC ne recueille pas ces renseignements.



Renseignements de nature non personnelle

Le site web de CSC recueille automatiquement certains renseignements de nature non personnelle au sujet des usagers du site web. Le site web recueille aussi des données de nature non personnelle que nous utilisons pour l'administration du système et la mise à jour du site.

Formulaires, courriels, etc.

Il est possible qu'une personne fournisse des renseignements personnels à CSC lorsqu'elle remplit un formulaire ou communique avec un membre de CSC par courriel. Ces renseignements sont stockés dans un environnement sécurisé. Les renseignements personnels de cette personne ne seront pas utilisés ou communiqués, sauf si cette politique l'autorise.

Liens

Le site web de CSC peut contenir des liens vers des sites web de tierces parties qui sont fournis par souci de commodité pour nos usagers. CSC n'accepte aucun contrôle ou responsabilité liés à ces sites web ou à leur collecte, utilisation ou divulgation de renseignements personnels.

Politique de confidentialité pour enfants – site web

CSC reconnaît qu'il existe un besoin particulier de procurer une protection additionnelle aux enfants qui visitent le site.

CSC adopte une approche de communication sur l'Internet qui respecte et s'engage à la protection, aux droits de la protection des renseignements personnels et nous nous préoccupons et respectons les sensibilités différentes de nos jeunes participants.

CSC pourrait recueillir certains renseignements personnels d'enfants (âgés de moins de 13 ans) mais seulement sur une base volontaire. CSC ne requiert pas les renseignements personnels d'enfants pour accéder, naviguer ou visionner le contenu du site web de CSC. Toutefois, afin de participer à certains programmes offerts sur le site web de CSC, tels des sondages et le babillard électronique, les enfants pourraient devoir fournir les renseignements personnels suivants : prénom, nom et adresse électronique. CSC ne recueillera pas plus de renseignements que nécessaire pour participer à de tels programmes. Ces renseignements ne seront utilisés que pour la gestion du programme en question.

Conformité et plaintes

Le chef de la direction de CSC est responsable de nommer deux responsables de la protection de la vie privée, l'un principal et l'autre secondaire. L'un de ces responsables de la protection de la vie privée examinera et enquêtera le plus rapidement possible les allégations d'infraction à cette politique. Cette enquête examinera les pratiques et les procédures ayant eu lieu et déterminera les mesures appropriées à appliquer. Le responsable de la protection de la vie privée principal examinera et évaluera annuellement la conformité de CSC à cette politique.



Les personnes qui désirent communiquer avec le responsable de la protection de la vie privée peuvent le faire en téléphonant au 613-244-6868 et demander l'un des responsables de la protection de la vie privée*.

Historique de la politique

Créée et approuvée : 21 novembre 2009

Examinée et révisée : Septembre 2013 (non substantiel)

Examinée et révisée : Octobre 2017 (non substantiel)

Examinée et révisée : 27 novembre 2019 (mineur et non substantiel)

Examinée et révisée : 7 février 2022

Examinée et approuvée : 5 avril 2023

Date de la prochaine révision : Avril 2025

* La responsable de la protection de la vie privée principale est Kelly Laframboise

* Le responsable de la protection de la vie privée secondaire est Chris Taylor